



Le vendredi 22 Octobre 2021

Communiqué de presse

La "méthode Piolle" : Quand l'idéologie piétine le droit

J'ai pris connaissance de la décision du tribunal administratif qui ordonne à la ville de Grenoble la suspension de l'arrêté municipal organisant les piétonisations dites « Places aux enfants ».

Depuis plusieurs mois, la majorité municipale s'attache à ne pas entendre les demandes répétées des habitants, des commerçants, des riverains, qui vivent autour de ces places. On assiste à une nouvelle étape de la méthode Piolle. On décide et on discute ensuite...

Il est clair aussi que la majorité municipale continue de ne pas entendre et respecter les autres élus, à commencer par ses oppositions à Grenoble, qui n'ont pas manqué de l'alerter à ce sujet.

Les majorités municipales des communes voisines ne sont également pas en reste. Nous le constatons avec la fermeture unilatérale du Pont Félix Esclangon, décidée au détriment de la mairie de Fontaine.

Enfin, **la majorité municipale continue de piétiner le droit.** Dispositif de votation citoyenne, stationnement, arrêté anti mise à la rue, le jugement sur les « Places aux enfants » s'inscrit dans la droite lignée des décisions de la majorité municipale qui ont été annulées par le tribunal administratif de Grenoble.

Non, Monsieur le Maire, vous ne pouvez gouverner seul et rester muet face aux demandes, injonctions, qui vous sont faites !

A l'écoute et mobilisée auprès des habitants, je demande au Maire de Grenoble, qu'il prenne toutes les mesures nécessaires afin de faire cesser ces nuisances qui ont des incidences, tous les jours, sur la vie des habitants de notre commune.

On ne peut que soutenir, à priori, le projet de « Place aux enfants ». Toutefois, les Grenobloises et les Grenoblois attendent et méritent des projets plus ambitieux. Changeons de méthode.

Contact Presse :

Robin QUILES, Collaborateur parlementaire auprès d'Émilie CHALAS, Députée de l'Isère

126, rue de l'Université / 75007 Paris

robin.quiles@clb-an.fr / 01 40 63 63 59 / 06 70 76 09 88

emilie.chalas@assemblee-nationale.fr - <http://emiliechalias.fr/>